

# 1. Gouvernance des entreprises

## 1.5 Préparation et intervention en cas d'urgence

### Identification (évaluation; diligence raisonnable)

Les entreprises doivent déterminer les situations d'urgence potentielles et être prêtes à y réagir aussi rapidement et efficacement que possible.

Dans la Stratégie de RSE, les orientations concernant la préparation et l'intervention en cas d'urgence proviennent surtout des Normes de rendement de la Société financière internationale (IFI). **Ces normes recommandent de consulter les Directives environnementales, sanitaires et sécuritaires de la Banque mondiale (Directives EHS) pour des conseils détaillés.**

#### Questions pour l'auto-évaluation

- L'entreprise a-t-elle établi et mis en œuvre pour chaque projet des processus permettant l'évaluation en continu des situations d'urgence potentielles?

### NORMES INTERNATIONALES

#### Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales

[Page 23 \(Chapitre II. Principes généraux. Recommandations 10. 11\)](#)

#### Normes de Performance (NP) de la Société financière internationale (SFI)

[NP 1, Préparation et réponse aux situations d'urgence. Sections 20. 21 Sections 20. 21\)](#)

#### RESSOURCES ADDITIONNELLES

Directives générales sur l'environnement, la santé et la sécurité de la Banque mondiale

Sensibilisation et préparation aux situations d'urgence au niveau local (APELL)

(anglais seulement) Explaining APELL for Mining. Accessible par l'intermédiaire de la bibliothèque sur le site Web de l'ICMM

(anglais seulement) Good Practice in Emergency Preparedness and Response. Accessible par l'intermédiaire de la bibliothèque sur le site Web de l'ICMM

L'Association minière du Canada, Cadre VDMD: Planification de la gestion de crises et des communications

<http://mining.ca/fr/initiative-vmmd/protocoles-et-cadres/planification-de-la-gestion-de-crisis-et-des-communications>